



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau**

Affaire suivie par Valérie MICHEL
LET230701
Tél : 05 59 01 64 19
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 11 juillet 2023


Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté n° 64-2023-07-07-0006 portant prescriptions concernant la remise des lieux en l'état au droit de l'ancienne pisciculture d'Ainhoa sur la Nivelle sur les communes d'Ainhoa et Saint-Pée-sur-Nivelle.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
Le responsable de l'unité
Police de l'Eau Pays Basque



Arnaud BIDART

Fédération départementale pour la pêche et la
protection du milieu aquatique
12 boulevard Hauterive
64000 PAU

Copie :
Fondation des pêcheurs
Communauté d'agglomération Pays Basque/DGS